

# Statut de métropole : Orléans et Dijon, même combat

**Et si, plus que le voisin toulousain, le meilleur allié d'Orléans, dans sa quête du statut de métropole, était Dijon ?**

Le député-maire d'Orléans, Olivier Carré (LR), et le maire de Dijon, François Rebsamen (PS), œuvrent de concert auprès du gouvernement pour que leur ville respective obtienne le fameux statut. Le premier nommé a eu une occasion toute trouvée la semaine dernière lors de la visite à Orléans du Premier ministre, Manuel Valls, et du nouveau ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, Jean-Michel Baylet.

La problématique : les agglomérations orléanaise et dijonnaise ne peuvent prétendre au statut de métropole tel qu'il est défini dans la loi. L'objectif est donc qu'un nouvel amendement soit déposé pour que ce statut soit accordé à toutes les capitales régionales dans un souci d'aménagement du terri-

toire.

La première offensive menée par l'ancien maire d'Orléans, Serge Grouard (LR), il y a un an, à l'Assemblée nationale, avait été repoussée à deux voix près... Reste à remettre l'ouvrage sur le métier et à trouver la bonne fenêtre de tir sur le plan législatif.

### **Propositions de lois**

Ce jeudi, sera débattue en première séance publique au Sénat une proposition de loi pour permettre de rallonger d'un an le délai d'entrée en vigueur des nouvelles intercommunalités. Dans la même enceinte du Sénat, une proposition de loi visant à préciser le statut de métropole a été déposée le 25 mars dernier. Parmi les signataires, le sénateur PS du Loiret, Jean-Pierre Sueur. Ce projet de loi vise à modifier la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles en assouplissant les critères d'obtention du statut. ■